

Séance du 30 mars 2023

Délibération n° 2023.03.30.02

Sur convocation adressée le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal s'est réuni le trente mars deux mille vingt-trois à la mairie de Serres-Sainte-Marie sous la présidence de Monsieur Gérard DUCOS, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	8	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme CAMPAGNE Pépita 3ème Adjointe, M. COSTEMALE Jean-Luc 2e adjoint, M. DUCOS Gérard, M. DUFILH Pascal 1er Adjoint, Mme FILLON Justine, M. LAFITTE Benjamin, M. LAGUILLONIE Régis, M. SANTIN Christophe

Procuration(s) :

Mme COURTIE Magalie donne pouvoir à Mme FILLON Justine, Mme BOISGONTIER Françoise donne pouvoir à M. COSTEMALE Jean-Luc 2e adjoint, M. GUICHARD Jacques donne pouvoir à M. DUFILH Pascal, M. JEAN Mathieu, donne pouvoir à Mme CAMPAGNE Pépita, Mme LAFITTE Nicole donne pouvoir à M. LAFITTE Benjamin

Date de la convocation
23 mars 2023

Étai(en)t absent(s) :

M. GARCIA Stéphane, Mme THELCIDE Sandrine

Date d'affichage
23 mars 2023

Étai(en)t excusé(s) :

Mme BOISGONTIER Françoise, Mme COURTIE Magalie, M. GUICHARD Jacques, M. JEAN Mathieu, Mme LAFITTE Nicole

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

31 mars 2023

et publication du

31 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. DUFILH Pascal 1er Adjoint

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Service de Gestion Comptable à la clôture de l'exercice.

le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'assemblée en même temps que le compte administratif.

le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SERRES-SAINTE-MARIE

Le Maire Gérard DUCOS


